

Communiqué de presse

Berne, le 29 juin 2016

Finances fédérales : trop c'est trop !

Les nombreux projets en cours décidés par le Parlement et les dépenses extraordinaires consacrées aujourd'hui à l'asile mettent à mal les finances fédérales. Les mesures d'économies du Programme de stabilisation 2017-2019 et des futurs programmes d'économie ne permettront que d'alléger le budget de la Confédération, mais cela ne sera pas suffisant pour permettre de respecter le mécanisme du frein à l'endettement à long terme. Pour l'usam, la priorité absolue est de freiner l'augmentation des dépenses et donc de respecter le frein à l'endettement ! Elle attend également du Conseil fédéral qu'il anticipe mieux les dépenses dans l'élaboration des budgets.

Le budget 2017 présente 69.4 milliards de dépenses, chaque année un peu plus de dépenses et cela sans les remettre en question. Sans les dépenses extraordinaires proposées aujourd'hui par le Conseil fédéral au Parlement, le respect du frein à l'endettement serait tout juste respecté. Le Conseil fédéral invoque des besoins financiers exceptionnels et demande au Parlement de déclarer extraordinaire une part de ces dépenses supplémentaires, soit de relever le plafond des dépenses du budget 2017 de 400 millions par rapport au plafond ordinaire.

Trop c'est trop ! Le Conseil fédéral semble réagir systématiquement à des incendies, il n'a pas de stratégie globale et met à mal les finances fédérales à moyen terme ! La fréquence à laquelle les programmes d'économies apparaissent compromet la sécurité budgétaire. Il ne s'agit pas d'adapter le frein à l'endettement et donc de décider de dépenses extraordinaires. Il faut mieux anticiper les dépenses lors de l'élaboration du budget et donc réexaminer le réel besoin de certaines d'entre elles. Si aujourd'hui le frein à l'endettement n'est plus respecté, alors demain faudra-t-il s'en passer complètement ?

Pour avoir des finances saines, l'usam attend du Conseil fédéral des propositions concrètes permettant de garantir une qualité de budget et de tout mettre en œuvre pour trouver des gains d'efficacité et réduire les dépenses et, plus particulièrement, les dépenses fortement liées.

Renseignements complémentaires**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09**Alexa Krattinger**, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 779 20 58

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME